

Quel cadre juridique pour vos manifestations sportives ?

———— Pour prévenir & maîtriser les risques juridiques liés à l'organisation des compétitions sportives.

PROGRAMME

ÉTAPE 1 - Quelles spécificités du droit de la responsabilité en matière sportive ?

Le contrôle de l'Administration

Les obligations fédérales

Les règles de sécurité

ÉTAPE 2 - L'enjeu crucial de la responsabilité civile

A l'égard des compétiteurs

La responsabilité contractuelle

L'obligation de sécurité et d'information

Quand s'applique la responsabilité délictuelle ?

ÉTAPE 3 - Quelles responsabilités à l'égard des spectateurs ?

Et à l'égard des autres acteurs

Les infractions spécifiques au sport

ÉTAPE 4 - Les risques de responsabilité pénale

Les infractions de droit commun

ÉTAPE 5 - Les assurances des manifestations

Les obligations d'assurance

La garantie des risques financiers, matériels et sportifs

Les techniques spécifiques d'assurance

INTERVENANTS

Fabrice RIZZO et Jean-Michel MARMAYOU figurent parmi les juristes en droit du sport les plus réputés en France. Ils dirigent le Centre de Droit du Sport de Marseille et le Lamy Droit du Sport. Ils animent en exclusivité pour Fast Sport les sessions pour les professionnels du sport.

"La responsabilité de l'organisateur et de la ville-hôte est vite engagée. Il est indispensable d'identifier et anticiper les risques liés à l'organisation des manifestations sportives."

Formation collective

26 novembre 2021, Paris

1 jour / 7 heures

OBJECTIFS

- Identifier les risques de responsabilités civiles et pénales des organisateurs d'événements sportifs
- Prévenir et gérer les risques
- Organiser une politique d'assurance

PUBLIC

Tout public marketing ou juridique, annonceurs, fédérations, équipementiers et organisateurs. Avocats et juristes

Pré-requis : être impliqué(e) dans l'organisation d'événements sportifs à titre professionnel

PÉDAGOGIE

Alternance de données de cadrage et d'atelier pratique. Support de formation incluant la jurisprudence à date.

J-7 : questionnaire d'évaluation initiale

J+1 : évaluation & satisfaction

J+30 : évaluation des acquis

Évaluation par QCM

TARIF

960€ HT